

DELIBERATION n° CS 18 04 24
Séance du 9 Avril 2024AMICALE DU PERSONNEL DE TRIGONE
VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 16

Procuration : 1

Absent : 3

Date de la convocation

Le 22 mars 2024

Date d'affichage

Le Mardi 9 Avril 2024 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUHEY :

Présents : M. Francis DUPOUHEY, M. Jacques FAUBEC, M. Jean-Pierre SALERS, M. Gérard LILLE, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO (Collège Eau), M. Jean FALCO (Collège Déchets), M. Thierry REVEIL, M. Benoit DESENLIS, M. Claude NEF, M. Anthony CHAULET, Mme Céline SALLES

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Patrick DUBOSC représenté par M. Guy MANTOVANI, M. Roger COMBRES représenté par M. Claude VETTOR, M. Patrice SUAREZ représenté par M. Sébastien LANNES

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M. Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que l'Amicale du Personnel, association loi 1901, a sollicité Trigone afin d'obtenir le montant budgétisé pour l'année 2024 à hauteur de 17 000 euros. L'Amicale du personnel justifie l'augmentation pour pouvoir relancer d'évènements conviviaux avec une dynamique similaire d'avant la période « Covid » et de maintenir une prestation de noël équivalente à celle de 2023.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE

- D'attribuer pour l'exercice 2024 la somme de dix-sept mille euros (17 000€) à l'Amicale du Personnel de Trigone

Le Président
Francis DUPOUHEY


Signature numérique
de JEAN-CHRISTOPHE
VERGNES
Date : 2024.04.17
17:01:56 +02'00'